

M A N I F E S T E L I B E R A L

Elections du 27 Juin, 1960

1. ABOLITION DE LA TAXE D'HOSPITALISATION,

Nous abolirons la TAXE D'HOSPITALISATION le plus tôt possible après l'élection, en convoquant une session spéciale de l'Assemblée législative. Le plan d'hospitalisation sera maintenu pour le bénéfice de TOUS les citoyens du Nouveau-Brunswick et financé à même le Revenu Consolidé de la province. On ne percevra alors aucune prime.

2. DES ROUTES SECONDAIRES IMMEDIATEMENT,

Nous commencerons immédiatement la reconstruction des routes secondaires dans nos campagnes. Ces routes sont les artères commerciales de nos ferêts et de nos industries agricoles, maritimes et minières. Ces dernières sont nécessairement paralysées par le mauvais état du système routier secondaire.

Nos grandes routes sont interprovinciales et constituent l'un des principaux moyens de communication entre les Provinces de l'Atlantique et le reste du Canada. Nous demanderons avec insistance l'aide du Fédéral pour en défrayer le coût.

En vue de stimuler le commerce et l'industrie et de fournir plus d'emplois, nous éliminerons, à titre d'expérience, les restrictions du printemps sur le poids des camions (comme dans l'Etat du Maine).

Les dépenses de travaux publics seront contrôlées très sévèrement afin d'assurer le maximum de rendement au dollar du contribuable.

3. SANTE ET BIEN-ETRE

Nous préconiserons constamment des mesures visant à améliorer, en général, la santé et le bien-être de la population, en accordant une attention spéciale aux enfants et aux vieillards.

Ministère de la Jeunesse.

Le Ministère de la Santé et des Services Sociaux sera divisé en Ministère de la Santé et Ministère de la Jeunesse et du Bien-Etre. Nous établirons un vigoureux programme d'aide à la jeunesse afin d'encourager nos jeunes à demeurer au Nouveau-Brunswick pour travailler à son édification.

Bien-Etre de l'Enfance

Nous insistons auprès d'Ottawa pour que les allocations familiales soient accordées aux étudiants jusqu'à l'âge de 18 ans.

Nous chercherons à éliminer les causes de malnutrition chez les enfants et nous verrons aux besoins des arriérés mentaux et des victimes de paralysie cérébrale.

Coût des Produits Pharmaceutiques.

Le coût élevé de nombreux produits pharmaceutiques empêche un grand nombre de malades d'obtenir les médicaments dont ils ont besoin. Nous instituerons, au niveau provincial, une enquête sur le prix de ces produits et nous demanderons au gouvernement fédéral d'enquêter à l'échelle nationale.

Loyers à Prix Modique

Nous encouragerons la construction d'habitations avec loyers à prix modique pour les couples âgés vivant d'un revenu fixe. Nous préconiserons aussi un système de coopératives d'habitation afin de réduire le coût de construction.

4. RELATIONS FEDERALES-PROVINCIALES

Les obstacles à notre progrès économique et social DOIVENT DISPARAITRE. A Ottawa, le 25 juillet, NOUS REVENDIQUERONS:

- a) Une revue des ententes tarifaires actuelles visant à établir une réciprocité commerciale entre les Provinces de l'Atlantique et la Nouvelle-Angleterre, formant ainsi un marché commun pour certains produits donnés;
- b) UNE NOUVELLE POLITIQUE DU TRANSPORT qui comprendrait:
- (i) la construction immédiate du Canal de Chignecto;
  - (ii) une réduction des taux de chemin de fer permettant à nos produits une concurrence efficace sur les grands marchés canadiens et réduisant le coût des marchandises achetées des provinces centrales;
  - (iii) la restauration du service maritime entre le Nouveau-Brunswick et les Antilles;
- c) Un adoucissement de la politique fédérale de RESTRICTIONS SUR LE CREDIT ainsi que ses effets néfastes sur les cultivateurs, les pêcheurs, les bûcherons et les petits commerçants;
- d) La création d'un Fonds pour des Projets d'Immobilisation aux Provinces de l'Atlantique;
- e) Des concessions d'impôt pour les industries présentes et futures des Provinces de l'Atlantique;
- f) Une part plus équitable de la richesse nationale en vertu des ententes fiscales avec le fédéral.

5. L'INSTRUCTION DANS LES ANNEES '60.

Une aide financière accrue sera disponible aux étudiants méritants par l'entremise de prêts sans intérêt. Le manque d'argent n'empêchera plus des étudiants doués d'accéder à l'université ou aux institutions préparant aux carrières d'instituteur, de garde-malade ou de technicien.

Des mesures immédiates seront prises afin d'élever le niveau de l'instruction et aussi d'encourager, par une aide appropriée, nos jeunes gens qualifiés à se consacrer à la carrière de l'enseignement.

La loi concernant le Plan de Retraite des Instituteurs sera étudié et modifié en vue d'améliorer les conditions actuelles.

Nous nous mettrons à la tête d'un mouvement des gouvernements provinciaux en vue de faire assumer par Ottawa une part équitable du coût de l'instruction afin de soulager les propriétaires du fardeau de l'impôt foncier.

6. RESPECT DES LOIS

En faisant disparaître le favoritisme et la discrimination dans l'application des lois, nous remettrons à l'honneur le respect de l'ordre et de la justice. Nous prendrons des mesures rigoureuses pour libérer nos routes des chauffeurs dangereux.

7. CONTROLE DES BOISSONS ALCOOLIQUES

L'inaction du gouvernement actuel en face du problème des boissons alcooliques est une cause de profonde inquiétude. Le gouvernement s'est en effet dispensé de faire appliquer la présente loi et aussi de l'améliorer.

A la session spéciale de l'Assemblée Législative, nous constituerons un Comité, présidé par un juge et composé de députés des deux partis en Chambre, autorisé à convoquer des experts sur les questions de loi, réglementation, alcoolisme, sûreté des routes, etc., ainsi que des représentants du clergé, des syndicats ouvriers et de tous groupements de citoyens éclairés et intéressés afin d'entreprendre une enquête approfondie sur ce problème de la boisson. Ce Comité aura les pouvoirs de recommander toutes les améliorations qu'il jugera nécessaires et appropriées en ce qui concerne la réglementation et le respect des lois en matière de boissons alcooliques. NOUS AGIRONS ensuite à la lumière de ces recommandations.

8. FARDEAU DE L'IMPOT FONCIER

Nous remettrons aux municipalités une part plus généreuse des actrois fédéraux afin de soulager les propriétaires du

fardeau écrasant de l'impôt foncier. La province assumera le coût de toutes les poursuites criminelles qui sont présentement défrayées par les municipalités.

#### 9. RELATIONS OUVRIERES

Nous préconiserons de bonnes relations entre patrons et ouvriers par les réformes législatives qui s'imposeront.

Nous reviserons la Loi des Accidents et du Travail pour faire face aux besoins actuels.

Nous voterons également une Loi du Salaire égal.

De fortes revendications seront adressées aux autorités compétentes pour obtenir aux ouvriers agricoles les bénéfices de l'assurance-chômage.

#### 10. DROITS DEMOCRATIQUES

Nous restaurerons les droits démocratiques de vos députés à l'Assemblée Législative.

#### 11. DES INDUSTRIES PAR TOUS LES MOYENS

Un Conseil Provincial de Recherches sera établi afin de coordonner les efforts du gouvernement et des industriels en vue de découvrir de nouveaux usages et de trouver de nouveaux marchés ~~pour~~<sup>à</sup> nos produits forestiers, agricoles, maritimes et miniers. Nous donnerons toute notre coopération au Conseil Économique des Provinces de l'Atlantique et à toutes les organisations commerciales qui visent à solidifier l'économie des Provinces de l'Atlantique.

Des AGENCES COMMERCIALES seront établies aux Antilles, en Nouvelle Angleterre et au Canada central afin de chercher de nouveaux marchés et de nouvelles industries.

Nous établirons un FONDS INDUSTRIEL D'UN MILLION DE DOLLARS pour aider nos propres citoyens à établir de nouvelles industries en se prévalant de prêts à bas intérêt.

### Agriculture

Nous entreprendrons une étude détaillée des causes du faible revenu de l'agriculture, en étroite collaboration avec la Fédération Agricole du Nouveau-Brunswick.

Les cultivateurs recevront notre encouragement et toute l'assistance possible concernant la production, la préparation et la mise sur le marché des produits agricoles, particulièrement par les méthodes coopératives.

Nous accorderons une attention particulière à la relation importante qui existe entre la ferme et le lot boisé.

Les jeunes seront incités à demeurer sur les fermes par l'organisation active des Clubs 4-H et d'autres associations semblables.

La province offrira un crédit plus généreux pour fins d'exploitation agricole.

A cause d'un besoin pressant, des usines de mise en conserves et des entrepôts frigorifiques seront installés.

### Les Pêcheries

Nous nomerons un sous-ministre des pêcheries à temps plein.

Nous ferons établir plus d'entrepôts frigorifiques et plus d'installations pour la préparation du poisson.

Une aide accrue sera disponible aux pêcheurs côtiers et aux pêcheurs à eau profonde pour leur permettre de se procurer des bateaux et un outillage appropriés.

### La Forêt

Nos vastes ressources forestières sont capables d'alimenter de nouveaux moulins de pâte à papier et d'autres industries à base de bois. Nous recommanderons le meilleur usage possible des terres de la Couronne.

Les petits commerçants de bois recevront toute notre attention.

### Les Mines

Le Nouveau-Brunswick est doté des plus considérables dépôts miniers du monde. A date, l'exploitation de ces richesses n'a profité qu'aux trafiquants de la bourse. Nous nous engageons à introduire des mesures législatives appropriées pour assurer une judicieuse exploitation de nos ressources minières dans le meilleur intérêt des citoyens du Nouveau-Brunswick. Nous ne permettrons pas que notre minerai reste inexploité pendant que les autres provinces avancent à pas de géant.

Nous accorderons toute l'assistance possible à l'industrie des mines de charbon afin d'assurer aux mineurs la permanence de leur emploi.

### Tourisme et Récréation

Une Commission de Chasse et Pêche sera établie.

Nous décréterons, à titre d'essai, une saison de chasse à l'original.

En vue d'attirer de nombreux visiteurs dans notre province et de procurer à nos citoyens de plus grandes facilités récréatives, nous encouragerons par une aide appropriée nos cités, villes et municipalités à organiser des foires, des courses de bateaux, des expositions et autres attractions culturelles et scéniques.

### Energie Electrique

Nous maintiendrons notre politique de mettre à la disposition de tous de vastes réserves d'énergie électrique pour consommation domestique et industrielle au meilleur prix possible.

Nous chercherons à coopérer avec l'Etat de Maine pour développer le potentiel hydro-électrique de la Rivière Saint-Jean.

Nous mettrons fin à la discrimination qui existe à l'endroit du charbon dans la production de l'énergie électrique.